

**ACTION POUR LA  
PROMOTION DE LA SANTE  
DE LA MERE ET DE  
L'ENFANT, « APSME ASBL »,  
en sigle**

**Rapport de l'auditeur externe sur  
les états financiers**

**Exercice clos le 31 décembre  
2019**

**CABINET D'AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE, ETUDES ET  
CONSEILS, « C.A.E.E.C.O. SARL », EN SIGLE  
APPARTEMENT N°504, GALLERIE PRESIDENTIELLE  
COMMUNE DE LA GOMBE  
KINSHASA- RDC  
[Chatula.blaise@yahoo.fr](mailto:Chatula.blaise@yahoo.fr)  
Tél. : 0998319712 et 0852216522**

**Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère  
Et de l'Enfant, « APSME ASBL » en sigle**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**A l'attention du Docteur Michel MBAMBULA KYELAMA,**  
Directeur Pays de l'APSME ASBL,  
2222, avenue TUMBA, quartier MASANO,  
Commune de LEMBA,  
Kinshasa-RDC

**RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE**

**I. OPINION SANS RESERVE**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant, « APSME ASBL » en sigle qui comportent le tableau des ressources et emplois, l'état d'exécution budgétaire, les relevés des dépenses, les notes annexes, y compris les principales méthodes comptables retenues, les vérifications spécifiques ainsi que les informations prévues par la loi pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

A notre avis, les états financiers des «Projet de lutte contre le VIH-Tuberculose Nouveau Mode de Financement 2, projet de renforcement du système d'approvisionnement en médicaments et accès des survivantes des violences sexuelles basées sur le genre (Projet 3C : Commodity, Chain and Care) et projet d'urgence de lutte contre la Rougeole » exécutés par l'Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant, « APSME ASBL » en sigle, donnent une image fidèle de la situation financière des projets au 31 décembre 2019, conformément aux règles édictées à la note 4. Les dépenses engagées par l'APSME ASBL sont conformes aux activités et aux budgets prévus dans le cadre de l'exécution des projets convenus avec les bailleurs.

## **II. FONDEMENT DE L'OPINION SANS RESERVE**

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de révision comptables généralement admises. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers des « Projet de lutte contre le VIH-Tuberculose Nouveau Mode de Financement 2, projet de renforcement du système d'approvisionnement en médicaments et accès des survivantes des violences sexuelles basées sur le genre (Projet 3C :Commodity, Chain and Care) et projet d'urgence de lutte contre la Rougeole » exécutés par l'Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant, « APSME ASBL » en sigle, sont exempts d'inexactitudes importantes. L'audit comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Nous avons procédé aux sondages nécessaires et mis en œuvre les diligences qui nous ont paru les plus indiquées dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### **MENTIONS COMPLEMENTAIRES**

Sur base des vérifications spécifiques effectuées, nous avons inclus la mention complémentaire ci-après, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion ci-haut exprimée :

- Nous n'avons eu connaissance d'aucune opération illicite ou autre qui constituerait une infraction aux dispositions de la loi n°004/2001 du 20 juillet 2001.

## **III. RESPONSABILITE DE LA COORDINATION DE L'APSME**

Les états financiers des projets ont été arrêtés sous la responsabilité de la coordination de l'Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant, « APSME ASBL » en sigle. Cette responsabilité comprend, l'évaluation de la capacité de l'ASBL à poursuivre son exploitation ou ses activités, la conception, la mise en place, le suivi d'un contrôle interne ainsi que le choix et l'application des règles d'évaluation appropriées permettant l'établissement et la présentation sincères des états financiers conformément aux exigences et directives des bailleurs.

## **IV. RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR EXTERNE**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers des projets sur la base de notre audit. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-haut.

**Blaise CHATULA IKUZUMBA**  
Réviseur comptable IRC  
Expert-Comptable Agrée ONEC/RDC  
Le 04 novembre 2020.

Ordre National des Experts Comptables  
ONEC/RDC  
**CHATULA IKUZUMBA Blaise**  
Expert-Comptable Agrée  
EC/16.00061

**Blaise CHATULA**  
Réviseur Comptable IRC  
058/2013

# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| <b>TABLEAU GLOBAL DES EMPLOIS ET RESSOURCES AUX 31 DECEMBRE 2019</b> .....                                     | 7  |
| <b>NOTES EXPLICATIVES ACCOMPAGNANT LES ETATS FINANCIERS</b> .....  | 9  |
| <b>1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ASBL APSME</b> .....  | 9  |
| 1.1. CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITÉS DE L'ACTION POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ<br>DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT ..... | 9  |
| 1.2. SIÈGE NATIONAL .....  | 10 |
| 1.3. RAYON D' ACTIONS.....   | 10 |
| 2. ORGANES DE GOUVERNANCE .....  | 10 |
| 3. BRÈVE PRÉSENTATION DES PROJETS .....  | 12 |
| <b>NOTE 4 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b> .....   | 17 |
| <b>NOTE 5 RESSOURCES</b> .....   | 18 |
| <b>NOTE 6 PROJET FONDS MONDIAL VIH-TUBERCULOSE</b> .....   | 19 |
| <b>NOTE 7 PROJET 3C</b> .....  | 19 |
| <b>NOTE 8 PROJET FONDS HUMANITAIRE/ ROUGEOLE</b> .....   | 20 |
| <b>NOTE 9 DEPENSES REALISEES SUR FONDS PROPRES APSME</b> .....   | 21 |

**ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**

**Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère  
Et de l'Enfant, « APSME ASBL » en sigle**

Au 31 décembre 2019

**TABLEAU GLOBAL DES EMPLOIS ET RESSOURCES AUX 31 DECEMBRE 2019**

(Exprimés en Dollars Américains)

| <b>Désignation</b>                            | <b>NOTES</b> | <b>31/12/2019</b> |
|---|--------------|-------------------|
| <b>RESSOURCES</b>                             |              |                   |
| Financement Fonds Mondial via Cordaid         |              | 394 209           |
| Financement gouvernement hollandais-projet 3C |              | 138 615           |
| Financement Fonds humanitaire /Rougeole       |              | 253 558           |
| Financement propres APSME                     |              | 22 310            |
| <b>Total ressources</b>                       | <b>5</b>     | <b>808 692</b>    |
| <b>DEPENSES</b>                               |              |                   |
| Projet Fonds Mondial VIH-TUBERCULOSE          | <b>6</b>     | 391 846           |
| Projet 3C                                     | <b>7</b>     | 138 609           |
| Projet fonds humanitaire /Rougeole            |              | 253 171           |
| Dépenses réalisées sur fonds propres APSME    |              | 22 150            |
| <b>Total dépenses</b>                         |              | <b>805 777</b>    |
|   |              |                   |
| <b>Solde de trésorerie théorique</b>          |              | <b>2 915</b>      |

## ETAT GLOBAL D'EXECUTION BUDGETAIRE

Au 31 décembre 2019

| Désignation   | NOTES    | BUDGET         | REALISATIONS   | ECARTS        | ECARTS EN % |
|---|----------|----------------|----------------|---------------|-------------|
| <b>RESSOURCES</b>   |          |                |                |               |             |
| Financement Fonds Mondial via Cordaid                     |          | 394 209        | 394 209        | 0             | 0           |
| Financement gouvernement hollandais-projet 3C             |          | 138 615        | 138 615        | 0             | 0           |
| Financement Fonds humanitaire /Rougeole                   |          | 253 558        | 253 558        | 0             | 0           |
| Financement propres APSME                                 |          | 22 310         | 22 310         | 0             | 0           |
| <i>Total financement bailleurs et contributions APSME</i> |          | <b>808 692</b> | <b>808 692</b> | <b>0</b>      | <b>0</b>    |
| <b>Total ressources</b>                                   |          | <b>808 692</b> | <b>808 692</b> | <b>0</b>      | <b>0</b>    |
| <b>DEPENSES</b>   |          |                |                |               |             |
| Projet Fonds Mondial VIH-TUBERCULOSE                      |          | 394 209        | 391 846        | 2 362         | 1           |
| Projet 3C   |          | 138 615        | 138 609        | 6             | 0           |
| Projet fonds humanitaire /Rougeole                        | <b>8</b> | 253 558        | 253 171        | 387           | 0           |
| Dépenses réalisées sur fonds propres APSME                | <b>9</b> | 22 310         | 22 150         | 160           | 1           |
| <b>Total dépenses</b>                                     |          | <b>808 692</b> | <b>805 777</b> | <b>2 915</b>  | <b>0</b>    |
| <b>Solde de trésorerie théorique</b>                      |          | <b>0</b>       | <b>2 915</b>   | <b>-2 915</b> |             |

Les notes annexes font partie intégrante aux états financiers.



## **INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ACTION POUR LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT**

### **Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère Et de l'Enfant, « APSME ASBL » en sigle**

Exercice clos le 31 décembre 2019

#### **NOTES EXPLICATIVES ACCOMPAGNANT LES ETATS FINANCIERS**

##### **1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ASBL APSME**

###### **1.1. CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITÉS DE L'ACTION POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT**

L'Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant, « APSME ASBL » en sigle, est une Organisation Non Gouvernementale à caractère privé, laïc et apolitique, créée le 24 mars 2013 à Kinshasa pour une durée indéterminée conformément à la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux Associations sans but lucratif, et aux Etablissements d'Utilité Publique en République Démocratique du Congo. Elle a été enregistrée à l'office notarial de Mont-Amba sous le n°10.239, folio 54-69, volume CCLIV et quittance n° M 8500 le 29 décembre 2018. Elle jouit de la personnalité juridique.

L'APSME se fixe comme vision, une communauté mieux informée, mieux outillée pour des mesures appropriées capable de se prendre en charge au travers de ses structures dynamiques et fonctionnelles (article 6 des statuts). Sa mission est de promouvoir la santé communautaire notamment par l'accroissement de leur capacité dans la réponse par le respect des droits humains grâce au plaidoyer, à la mobilisation des ressources et l'échange d'informations et d'expériences visant à répondre efficacement aux défis et besoins de la population (article 7 des statuts).

Elle se propose comme but de promouvoir l'accès aux soins de qualité en Santé Sexuelles et reproductives, Violences Sexuelles basées sur le Genre, VIH/Tuberculose aux populations générales et celles habitant les zones des crises humanitaires (articles 8 des statuts).

Selon l'article 9 de ses statuts, l'ONG APSME poursuit les objectifs ci-dessous :

###### **a. Objectif general**

- Contribuer à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant en ce qui concerne la Santé Sexuelle et Reproductive, la prévention et la réponse contre les Violences Sexuelles Basées sur le Genre et le VIH/Tuberculose dans les zones humanitaires et du développement.

## **b. Objectifs spécifiques**

- Renforcer les capacités des prestataires et des acteurs communautaires dans la prévention et réponses contre les violences Sexuelles Basées sur le Genre, promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive, lutte contre le VIH/Tuberculose ;
- Initier les actions de mobilisation sociale à travers l'information et la communication pour le changement de comportement en rapport avec la prévention et la réponse contre les Violences Sexuelles Basées sur le Genre, promotion de la Santé Sexuelle et reproductive, lutte contre le VIH/Tuberculose ;
- Renforcer la coordination des interventions de différents partenaires œuvrant dans le même domaine ;
- Renforcer les capacités de structures sanitaires dans l'offre de services de qualité dans le cadre de la prévention et réponse contre les Violences Basées sur le Genre, la promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive, lutte contre le VIH/Tuberculose dans les zones humanitaires et du développement.

### **1.2. SIÈGE NATIONAL**

Le siège national de l'Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant, « APSME ONG » en sigle, est situé sur l'avenue TUMBA, n°2222, quartier MASANO, Commune de LEMBA dans la ville province de Kinshasa. Toutefois, le siège peut être transféré à tout autre endroit du Territoire National sur décision de l'Assemblée Générale prise à la majorité de 2/3 de ses membres (article 2 des statuts)

### **1.3. RAYON D' ACTIONS**

D'après l'article 4 de ses statuts, l'ONG APSME, exerce ses activités en priorité sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo ; prioritairement dans les régions de crises humanitaires et celles dont les besoins sanitaires sont non ou moins satisfaits. Elle peut intervenir dans le monde entier dans le cadre d'un partenariat ou par voie de représentation.

## **2. ORGANES DE GOUVERNANCE**

Selon l'article 20 de ses statuts, l'ONG APSME comprend 4 organes ci-après :

1. L'Assemblée Générale ;
2. Le Comité Directeur ou Coordination ;
3. La commission des finances ;
4. La logistique.

## **2.1. L'Assemblée Générale**

Selon l'article 22 des statuts, l'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'APSME, définit la politique et fixe les orientations de celle-ci et délibère sur certaines matières relatives à la vie de l'organisation notamment :

- ✦ L'adoption et la modification des statuts et règlement intérieur ;
- ✦ L'approbation des budgets et comptes présentés par le Comité Directeur ;
- ✦ Les actes de disposition en matière immobilière ;
- ✦ La nomination ou le retrait de mandat du Président ou de son suppléant et des membres du Comité Directeur ;
- ✦ La nomination, la gestion du temps de travail, et le retrait du mandat du Directeur des Projets sur proposition du Comité Directeur ;
- ✦ L'exclusion d'un membre ;
- ✦ L'élection des membres des organes de gestion ;
- ✦ L'adoption du programme d'action et de grandes orientations de l'association ;
- ✦ La dissolution de l'association sur proposition du Comité Directeur.

L'Assemblée Générale se réunit une fois l'an en session ordinaire le dernier samedi du mois de novembre, au siège social ou tout autre endroit désigné dans la convocation. Celle-ci se fera par lettre adressée aux membres 30 jours avant la date fixée pour la réunion.

Elle peut tenir des sessions extra ordinaires lorsque les circonstances l'exigent sur la demande du Comité Directeur ou de la majorité des membres de l'association (article 23 des statuts).

## **2.2. Le Comité Directeur**

Le Comité Directeur est l'organe de conception, d'impulsion et de coordination des activités de l'association. Il est chargé du bon fonctionnement et de la bonne gestion de l'association.

A ce titre, il :

- Convoque l'Assemblée Générale et prépare l'ordre du jour ;
- Prépare les rapports d'activité ainsi que les projets de programme d'action à soumettre à l'Assemblée Générale ;
- Propose à l'Assemblée Générale les orientations et plan de développement de l'association ;
- Négocie et conclut les accords et contrats de partenariat ;
- Représente l'association auprès des tiers ;
- Assure toute autre mission inhérente à ses prérogatives (article 26 des statuts).

Il est composé des membres fondateurs et de certains membres effectifs élus.

Il comprend :

- ❖ Un (e) coordonnateur (trice) ou Directeur (trice) ;
- ❖ Un (e) vice-coordonnateur (trice) ;

- ❖ Un (e) Secrétaire Général (e) ;
- ❖ Des conseillers.

Par ailleurs, il convient de noter que le (la) coordonnateur (trice) du Comité Directeur est d'office le (la) Directeur (trice) de l'association APSME. Le Comité Directeur se réunit au moins une fois tous les 3 mois ou sur demande de la moitié de ses membres.

### **2.3. La commission des finances**

D'après l'article 32 des statuts, la commission des finances a pour rôle de :

- Contrôler la gestion financière, la régularité et l'exactitude des écritures comptables de l'Association ;
- Proposer les amendements appropriés ;
- Suivre et contrôler l'exécution du budget.

Elle est composée de 3 membres, tous redevables devant le Comité Directeur. Son action s'étend à tous les organes et services administratifs et financiers de l'association à tous les niveaux. Elle se réunit une fois par mois et elle a accès aux livres, documents financiers et comptables ainsi qu'aux pièces justificatives. Elle a le droit d'exiger au Comité Directeur et au personnel de l'association tout renseignement jugé nécessaire.

### **2.4. La logistique**

La logistique est composée d'un (e) logisticien (e) selon l'article 35 des statuts de l'APSME.

Le (a) logisticien (e) est chargé (e) est :

- ❖ D'effectuer tous les achats de l'association ;
- ❖ De contrôler et gérer tous les stocks, les biens immobiliers et mobiliers et fait rapport au Comité Directeur ;
- ❖ S'assurer de la bonne conservation et entretien du patrimoine de l'association ;
- ❖ De contrôler et gérer les déplacements du personnel pendant les heures de service ;
- ❖ De faire son rapport systématique à chaque entrée des intrants ;
- ❖ De faire un rapport mensuel, trimestriel et annuel.

## **3. BRÈVE PRÉSENTATION DES PROJETS**

Les actions de l'ONG APSME, pour l'année 2019, ont tourné concrètement dans le domaine de la santé, des urgences humanitaires et du développement. De manière claire, ses interventions ont été basées dans la lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose, les Violences Sexuelles Basées sur le Genre, les épidémies et/ou maladies ferriprives ainsi d'autres programmes réalisés en consortium dans diverses thématiques qui s'inscrivent dans la ligne droite de ses objectifs poursuivis pour le bien de la mère et de l'enfant. Ces dites interventions ont touché plus de 12 000 personnes, sexes et tranches d'âge confondus.

En outre, ses activités ont concerné également la mise en place des mécanismes communautaires de résilience contre les Violences Basées sur le Genre, l'offre de soins holistiques aux survivants des Violences Sexuelles et Basées sur le Genre (VSBG), la lutte contre la tuberculose et le VIH, la lutte contre l'épidémie de rougeole ainsi que l'approvisionnement en médicaments.

S'agissant de ses réalisations annuelles, l'APSME est intervenu dans les provinces de Kinshasa, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Haut Katanga, Haut Lomami, Lualaba et Tanganyika. Les principales réalisations ont été articulées autour des projets suivants :

1. Projet de lutte contre le VIH-Tuberculose Nouveau Mode de Financement 2 ;
2. Projet de renforcement du système d'approvisionnement en médicaments et accès des survivantes des violences sexuelles basées sur le genre (Projet 3C : Commodity, Chain and Care) ;
3. Projet d'urgence de lutte contre la Rougeole.

Les projets mis en œuvre en 2019 se résument comme suit :

**A. *Projet de lutte contre le VIH-Tuberculose Nouveau Mode de Financement 2***

L'APSME est Sous Récipiendaire du Projet COD-C-CORDAID à travers l'appui du Fonds Mondial pour la mise en œuvre des activités de lutte contre le VIH et la tuberculose dans 16 Zones de Santé (Kamina, Baka, Bukama, Butumba, Malemba, Kinkonja, Kabongo, Kabondo Dianda, Songa, Kaniama, Kayamba, Mulongo, Mukanga, Kinda, Kitenge et Lwamba).

Les résultats obtenus en 2019 se présentent comme suit :

- 117 cas de SVS dont 82 dans les 72 heures ont été enregistrés ;
- 80 nouveaux cas de SVS ont bénéficiés du kit PEP dans le 72h ;
- 1306 cas confirmés Tuberculeux déclarés toutes formes confondues orientés par la communauté sur 4675 patients enregistrés soit 27,9% répartis dans 16 ZS ;
- 927 cas de traitement avec succès ont été enregistrés ;
- Sur les 152 sites paramétrés dans le Cordaisis aucun site n'a connu une rupture de stock en médicaments (Les molécules traceurs concernées sont: ABC/3TC 60/30mg; EFV 200mg et TDF/3TC/EFV 300/300/600mg).

**B. *Projet de renforcement du système d'approvisionnement en médicaments et accès des survivantes des violences sexuelles basées sur le genre (Projet 3C : Commodity, Chain and Care)***

Ce Projet 3C (Chain, Commodities, Care) est financé par le Royaume du Pays-Bas à travers UNFPA via la Caritas Congo. Il a consisté à mettre en œuvre les activités de résilience communautaire, l'offre de service de prise en charge aux survivants de Violences Sexuelles et Basées sur le Genre et le One Stop Center au Nord-Kivu et Sud-Kivu. Ce projet est mis en œuvre dans 12 structures sanitaires de 4 Zones de Santé de la province du Sud Kivu. Il s'agit des Zones de Santé de Lemera (Nyamutiri, HGR

Lemera et CSR Luvungi), Kamituga (HGR Kamituga, Isopo et Kibe), Katana (Fomulac, Ishugi et Izimero) et Walungu (Ikoma, Mulamba et Luhala).

#### ✦ **Appui aux mécanismes de résilience communautaire**

Pour renforcer la résilience communautaire, 4 comités locaux dont 1 comité par Zone de santé (Lemera, Walungu, Katana et Kamituga) ont effectués différentes activités entre autres les sensibilisations, visite à domicile...

1298 membres de la communauté ont été sensibilisés sur les VSBG, les mariages et grossesses précoces/non désirés dont 691 Hommes, 285 Femmes, 207 Garçons et 115 filles. 37 mariages refusés suite à la sensibilisation et l'implication des autorités coutumières.

#### ✦ **Offre de service de prise en charge psycho-sociale des survivants des SGVB**

L'APSME a pris en charge 3868 survivants des violences basées sur le genre sur le plan médical et psychosocial, soit, 96,7% de performance. Les femmes et filles représentent (3807) soit 95,17% ;

- 671 survivantes de violence sexuelle, soient 57% de cas sont arrivées dans les 72 heures pour la prévention des IST dont le VIH et les grossesses non désirées ;
- Sur l'ensemble des cas pris en charge dans les trois ans (3868 cas), 689 survivantes de violence sexuelle, soient 18% de cas ont été référé aux instances juridiques, 120 survivantes (3%) ont reçu les kits de réinsertion socioéconomique et exercent des différentes activités (petits commerces, levages, agriculture...) dans leurs communauté ;
- Sur 230 cas reçus dans le service juridique de l'hôpital, 53 survivantes ont accepté de porter plainte contre des présumé auteurs et d'autres n'ont pas réussi à le faire (par crainte d'être menacée par les familles de bourreaux, par fuite des présumés auteur dans les groupes armés de la place, parce que les auteurs sont inconnu dans le milieu...) 13 jugements ont été prononcés aux instances supérieures de la justice.

#### ✦ **One Stop Center**

L'approche ONE STOP CENTER dans la Zone de santé de Lemera a permis aux survivantes d'accéder à plusieurs services de prise en charge. Le 100% de cas ont eu à passer dans tous les services de prise en charge de survivants(es) de violence basées sur le genre (médicale, psychosociale, juridique/judiciaire et réinsertion socioéconomique).

### **C. Projet d'urgence de lutte contre la Rougeole**

Le projet d'urgence de riposte contre la Rougeole a vu le jour suite aux notifications excessives des cas de rougeole ayant causé les décès des enfants de 0 à 59 mois. Financé par le Fonds Humanitaire pour une durée de trois mois, soit du 20 novembre 2019 au 19 février 2020, le dit projet est mis en œuvre dans les zones de santé de Biyela et Kikimi de la ville province de Kinshasa. L'APSME a apporté son appui dans trois volets notamment la vaccination, la surveillance épidémiologique et la prise en charge.

Les résultats obtenus en 2019 sont les suivants :

**a. Vaccination**

- 150 sites de vaccination étaient ciblés pour les 2 Zones de santé (69 à Biyela et 81 à Kikimi) et les intrants et vaccins ont été acheminés dans toutes les 18 chaînes de froid situés dans chaque site ;
- 5 agents pour la campagne de vaccination (2 vaccinateurs, 1 pointeur, 1 mobilisateur et 1 agent de l'ordre) ont été briefés ;
- 2534 enfants ont été vaccinés.

**b. Surveillance épidémiologique**

- La coordination provinciale PEV, les deux MCZS, le bureau provincial de l'OMS et L'APSME se sont retrouvés en réunion pour l'actualisation du micro plan et de la cartographie de 2 ZS ;
- 3 comités de crise et de coordination présidés par l'autorité politico administratives locales ont été mis en places et ont permis de collecter régulièrement les données épidémiologiques au niveau de deux Zones de santé et au niveau provincial ;
- 9 superviseurs, 10 moniteurs, 132 prestataires de soins et 225 RECOs. ;
- Mise en place et l'appui des cellules de crise ou comité de crise au niveau provinciale et opérationnelle sous la présidence de l'autorité politico administrative ont permis de renforcer la notification de cas, la référence et la prise de décision rapide aux problèmes identifiés ;
- Une revue de la vaccination a été réalisée par la coordination PEV dans laquelle les réalisations et défis ont été présentés et quelques recommandations ont été formulées ;
- Les différentes missions de suivi et d'évaluations (indépendantes et conjointe) ont été réalisées et ont permis de récupérer 646 enfants non vaccinés dont 49 (0 doses) et 597 (une dose et plus) pour Biyela et 2002 enfants dont 33 (0 dose) et 1969 (une dose et plus) pour Kikimi, de réduire certains cas de refus et de résistance, ce qui a permis de libérer les enfants pour être vaccinés (35 enfants).

**c. La prise en charge**

- Des missions conjointes entre partenaire (PEV, OMS, APSME, CAFID...) ont été effectuées sur terrain pour renforcer les capacités des ZS, relever certains défis et corriger les faiblesses observées ;
- Les structures de soins de chaque zone de santé étaient approvisionnées en Kits de prise en charge gratuite de rougeole et de MAPI grâce aux Kits offerts par l'UNICEF ;
- 20 points focaux ont été commis pour la gestion de plaintes en raison de 1 par aires de santé (11 à Biyela et 9 à Kikimi) ;
- 132 prestataires des structures sanitaires (72 Biyela et 60 Kikimi) étaient formés sur la prise en charge de rougeole et de MAPI ;

- Au total 221 cas de MAS, 307 de MAPI et 35 de rougeole ont été identifiés et pris en charge.



## NOTE 4 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 4.1. ETATS FINANCIERS (Rapports financiers)

Les états financiers soumis à notre examen comprennent le tableau des emplois et ressources (TER), l'état d'exécution budgétaire, le rapport financier annuel et les notes annexes pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Le tableau des emplois et ressources n'a pas été dressé à partir de la balance générale des comptes mais plutôt à partir du rapport financier tenu sous le format EXCEL. Les ressources comprennent les contributions de l'APSME et les versements effectués par les différents bailleurs de fonds dans deux comptes bancaires distincts de l'APSME ouverts à la Banque Commerciale du Congo, BCDC, en sigle sous le n° 00001456464 USD et n° 00001286093-21 à Kinshasa. Les dépenses relatives aux projets et autres frais etc. sont enregistrées en emplois.

### 4.2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers des « Projet de lutte contre le VIH-Tuberculose Nouveau Mode de Financement 2, projet de renforcement du système d'approvisionnement en médicaments et accès des survivantes des violences sexuelles basées sur le genre (Projet 3C : Commodity, Chain and Care) et projet d'urgence de lutte contre la Rougeole » reposent sur des principes comptables, dont les plus essentiels sont présentés ci-dessous, tenant comptes des règles généralement admises et des dispositions comptables édictées par les bailleurs.

#### **Ressources du projet**

Les ressources des Projets sont actées en comptabilité au moment de leur réception sous forme des espèces en compte bancaire ouvert auprès de la Banque Commerciale du Congo, BCDC en sigle en sigle.

#### **Dépenses du projet**

Les dépenses sont actées en comptabilité conformément au principe de la comptabilité de trésorerie. (Cash basis). Les dépenses réalisées dans le cadre des projets (programmes), ne sont considérés comme dépenses qu'au moment où la coordination des projets reçoit toutes les pièces justificatives. Toutes les pièces justificatives ont été vérifiées et classées d'une manière chronologique.

## NOTE 5 RESSOURCES

Les ressources globales de l'Action Pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'enfant, « APSME », en sigle se chiffrent à USD 808 652 au 31 décembre 2019. Elles se résument de la manière suivante :

### 1. Fonds reçus de CORDAID

| DATE       | Désignation                        | 31/12/2019     |
|------------|------------------------------------|----------------|
| 29/08/2019 | Virement d'ordre fondation CORDAID | 125 486        |
| 14/06/2019 | Virement d'ordre fondation CORDAID | 161 244        |
|            | Transferts N°3                     | 86 812         |
|            | Autres ressources                  | 21 267         |
|            | <b>Total</b>                       | <b>394 809</b> |

Ce financement d'USD 394 804 est accordé par CORDAID et se rapporte au projet Fonds Mondial VIH-Tuberculose.

### 2. Fonds reçus du Fonds Humanitaire (UNDP) /Rougeole

| DATE       | Désignation                    | 31/12/2019     |
|------------|--------------------------------|----------------|
| 03/01/2019 | Transfert reçus d'ordre d'UNDP | 123 177        |
| 12/02/2019 | Transfert reçus d'ordre d'UNDP | 109 941        |
|            | Autres ressources              | 20 440         |
|            | <b>Total</b>                   | <b>253 558</b> |

L'UNDP a accordé un financement de l'ordre d'USD 253 558 à l'APSME dans le cadre de la lutte contre la rougeole.

### 3. Fonds du Gouvernement Hollandais

| Désignation  | 31/12/2019     |
|--|----------------|
| Financement du Gouvernement Hollandais via CARITAS | 138 615        |
| <b>Total</b>                                       | <b>138 615</b> |

Le Gouvernement Hollandais a accordé un financement d'USD 138 615 à APSME via la CARITAS dans le cadre du projet 3C.

### 4. Financement propre de l'ONG APSME

| Désignation               | 31/12/2019    |
|---------------------------|---------------|
| Projet transport          | 240           |
| Centre d'accueil          | 18 240        |
| Projet Centre hospitalier | 3 600         |
| Autres ressources         | 230           |
| <b>Total</b>              | <b>22 310</b> |

La contribution propre de l'ONG APSME dans le cadre de ses diverses activités s'élève à USD 22 310 au 31 décembre 2019.

## NOTE 6 PROJET FONDS MONDIAL VIH-TUBERCULOSE

Les dépenses relatives au projet Fonds Mondial VIH-Tuberculose se présentent comme suit :

| Désignation  | 31/12/2019     |
|--|----------------|
| Assurer un soutien financier aux RECOs et aux OAC pour l'accompagnement des malades à domicile (DOT communautaire TB, récupération de perdus de vue TB et VIH, rappel des examens de contrôle TB et VIH, transport des échantillons de contrôle collectés TB et VIH, soutien psychologique, etc.) et éducation sanitaire dans les CSDT.  | 16 000         |
| Organiser 4 réunions de concertation provinciale trimestrielles par an entre la communauté, les DPS/CPLT et autres parties prenantes durant les 3 années au niveau provincial  | 950            |
| Organiser le suivi hebdomadaire des malades TBMR irréguliers au traitement (16% des cas)   | 24             |
| Coûts de transport mensuel des médicaments du niveau des 179 Zones de Santé (ZS) vers 1790.05 Structures de Santé (SS) NO MALARIA  | 53 380         |
| Assurer les frais des visites à domicile pour la recherche des femmes enceintes, allaitantes positives et enfants exposés perdus de vue  | 420            |
| Assurer les frais de déplacement à 10620 mères mentors pour l'accompagnement psychosocial, la rétention et l'adhérence des femmes enceintes et allaitantes VIH+ dans 3540 groupes de support dans les 3540 maternités  | 1 260          |
| Assurer les frais de 35400 communication téléphoniques de 300 unités par mois pour le rappel des RDV des femmes enceintes et allaitantes séropositives ainsi pour leurs enfants  | 56             |
| Renforcer/ appuyer l'implication des organisations à base communautaire pour la récupération des perdus de vue et l'intensification de l'accès à la mesure de la charge virale et l'EID par l'organisation des réunions des communautaires dans les FOSA et les visites de récupérations des perdus de vue et des rendez-vous manqués pour le prélèvement de la charge virale et l'EID | 350            |
| Organiser une fois par semestre les rencontres d'échange d'expérience des bonnes pratiques entre les OAC des PVV+ dans les 354 ZS  | 2 630          |
| Appui au fonctionnement SR (Générique)   | 35 286         |
| Assurer les Missions de suivi SR   | 82 342         |
| Renforcer le soutien nutritionnel et le transport aux 3535 malades TBPR  | 57 540         |
| Personnel  | 141 609        |
| <b>Total Dépenses projet VIH-TUB</b>   | <b>391 846</b> |

## NOTE 7 PROJET 3C

Les dépenses du projet 3C se détaillent de la manière suivante :

| Désignation                     | 31/12/2019     |
|---------------------------------|----------------|
| Thérapie du groupe              | 7 200          |
| Service jeunes                  | 2 880          |
| réseau de garçons               | 2 448          |
| Prime mensuelle                 | 86 400         |
| Reinsertion socioeconomique     | 35 000         |
| Personnel                       | 4 681          |
| <b>Total dépenses projet 3C</b> | <b>138 609</b> |

## NOTE 8      PROJET FONDS HUMANITAIRE/ ROUGEOLE

Les dépenses du projet Fonds humanitaire/rougeole se résument comme suit :

| Désignation   | 31/12/2019     |
|---|----------------|
| Transporter et distribuer des intrants et vaccins au niveau de sites de soins selon les besoins exprimés et aussi le suivi des activités de vaccination                                   | 6 814          |
| Appuyer la réalisation de la vaccination dans les Zones de Santé de Biyela et Kikimi  | 23 750         |
| Appuyer les stratégies avancées de la riposte dans les Zones de Santé de Biyela et Kikimi   | 8 160          |
| Doter les prestataires et acteurs communautaires en outils de collecte de données   | 1 000          |
| Assurer la référence de cas de MAS vaccinés pour la prise en charge   | 5 340          |
| Prendre en charge 223 cas de MAPI détectées pendant et après la campagne dans les deux ZS pour leur prise en charge dans les structures de soins  | 4 460          |
| Doter les RECOs en outils nécessaires pour la collecte de données sur les MAPI  | 1 000          |
| Prendre en charge correctement et gratuitement les cas de rougeole et de MAPI dans les structures sanitaires  | 4 000          |
| Approvisionner les structures en Kits de prise en charge (Kits rougeole, Choléra, MFV)  | 5 376          |
| Actualiser le plan de riposte en actualisant la cartographie avec les ZS  | 700            |
| Mettre en place des comités de crise à tous les niveaux (local et provincial)   | 150            |
| Appuyer les réunions de comité de coordination à tous les niveaux   | 2 250          |
| Appuyer les activités de communication pendant la riposte dans la ZS de Kikimi et Biyela (émission radio communautaire, réunions, plaidoyer,, achat mégaphone, pile,...)                  | 6 000          |
| Appuyer les mécanismes de collecte et de gestion de plainte   | 1 200          |
| Appuyer les missions de suivi conjoint du comité provincial de coordination, partenaires  | 2 800          |
| Appuyer les missions de suivi et supervisions des activités de riposte dans les Zones de Santé de Biyela et Kikimi ensemble avec les partenaires  | 12 500         |
| Appuyer les missions de suivi des activités vaccinales contre la rougeole pendant la campagne et les missions d'évaluation indépendantes de la vaccination pendant 2 après la vaccination | 16 000         |
| Appuyer les missions de suivi de la mise en oeuvre du projet (location véhicule 150 USD par et perdiem de 50 USD par jour)  | 15 000         |
| Briefing de RECOs et autres acteurs communautaire sur les techniques de sensibilisations de masse et de proximité contre la rougeole  | 7 200          |
| Briefing des prestataires (vaccinateurs, pointeurs, agents de l'ordre et mobilisateurs) sur la vaccination contre la rougeole (directives, collecte de données,...).                      | 14 903         |
| Briefing de superviseur et évaluateur sur le suivi et évaluation indépendante de la riposte   | 1 950          |
| Appuyer les RECOs dans la recherche de MAPI et de cas de rougeole, et leur référence dans les structures de soins et son rapportage à travers les outils de collecte de données           | 15 300         |
| Formation de prestataires des structures sanitaires sur la prise en charge de rougeole et de cas de MAPI.   | 10 560         |
| Formation de RECOs sur la surveillance à base communautaire des maladies évitables par la vaccination et celles à potentiel épidermique   | 18 000         |
| Personnel   | 52 170         |
| Autres dépenses   | 16 588         |
| <b>Total Dépenses projet rougeole</b>   | <b>253 171</b> |

**NOTE 9      DEPENSES REALISEES SUR FONDS PROPRES APSME**

Les dépenses réalisées par l'ONG APSME sur ses fonds propres se détaillent de la manière ci-après :

| <b>Désignation</b>                            | <b>31/12/2019</b> |
|---|-------------------|
| Projet d'appui à la scolarisation des enfants | 1 200             |
| Autres dépenses                               | 1 100             |
| <b>Total dépenses fonds propres</b>           | <b>2 300</b>      |

# ANNEXES

**TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES PROJET VIH-TUB/CORDAID  
31/12/2019**

| Designation                              |                        |
|--|------------------------|
| <b>Ressources</b>                        |                        |
| <i>Subvention de bailleur Cordaid FM</i> |                        |
| Transfer I                               |                        |
| Transfer II                              | 161 244,82             |
| Transfer III                             | 125 486,91             |
| Autres ressources                        | 86 212,85              |
|  | 21 266,52              |
| <b>Total ressources</b>                  | <b>394 208,63</b>      |
| <b>Charges (Dépenses)</b>                |                        |
| Dépenses aux activités                   | 211 932,00             |
| Dépenses de personnel                    | 131 608,85             |
| Dépenses au fonctionnement               | 55 285,63              |
| <b>Total charges (dépenses)</b>          | <b>391 846,48</b>      |
| <b>Solde de trésorerie théorique (A)</b> | <b>2 362,15</b>        |
| <b>Solde de trésorerie physique</b>      |                        |
| Caisse (livre de caisse)                 | 308,17                 |
| Banque                                   | 62,08                  |
| Autres devises                           | 2 091,90               |
| <b>Total solde physique (B)</b>          | <b>2 362,15</b>        |
| <b>Trésorerie à justifier</b>            | <b>0,00</b>            |
| Signature Inspecteur                     | Signature coordination |


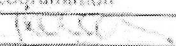
FURE KAGELA

TER

- VIH- TUB
- ROUGEOLE
- SC
- FONDS APSME
- SYNTHESES 4 PROJETS

**TABLEAU D'EMPLOIS ET DES RESSOURCES DU PROJET ROUGEOLE/FONDS HUMANITAIRE**

|   |                   |
|---|-------------------|
| Désignation                                     |                   |
| <b>Ressources</b>                               |                   |
| Report de la trésorerie au 31 décembre 2018     |                   |
| <i>Subvention de bailleur Fonds humanitaire</i> |                   |
| Transfert I                                     | 133 176,28        |
| Transfert II                                    | 109 911,00        |
| Ajouts pour les activités                       | 20 410,10         |
| <b>Total ressources</b>                         | <b>253 587,85</b> |
| <b>Charges (dépenses)</b>                       |                   |
| Dépenses aux activités                          | 201 000,68        |
| Dépenses de personnel                           | 52 170,00         |
| <b>Total charges (dépenses)</b>                 | <b>253 170,68</b> |
| <b>Solde de trésorerie théorique (A)</b>        | <b>387,17</b>     |
| <b>Solde de trésorerie physique</b>             |                   |
| Caisse (livre de caisse)                        | 15,00             |
| Banque  | 372,17            |
| <b>Total solde physique (B)</b>                 | <b>387,17</b>     |
| Trésorerie à justifier                          | 0,00              |

|   |   |
|---|---|
| Signature financier   | Signature coordination  |
|  |  |



**TABLEAU D'EMPLOIS ET DES RESSOURCES PROJET 3C/UNFPA**

|   |                   |
|---|-------------------|
| Désignation                                 |                   |
| <b>Ressources</b>                           |                   |
| Report de la trésorerie au 31 décembre 2018 |                   |
| <i>Subvention caritas</i>                   |                   |
| Transfert                                   | 138 615,48        |
| <b>Total ressources</b>                     | <b>138 615,48</b> |
| <b>Charges (Dépenses)</b>                   |                   |
| Dépenses aux activités                      | 133 928,00        |
| Dépenses aux frais de gestion et RH         | 4 687,48          |
| <b>Total charges (dépenses)</b>             | <b>138 609,48</b> |
| <b>Solde de trésorerie théorique (A)</b>    | <b>6,00</b>       |
| <b>Solde de trésorerie physique</b>         |                   |
| Caisse (livre de caisse)                    | 6,00              |
| Banque                                      | -                 |
| <b>Total solde physique (B)</b>             | <b>6,00</b>       |
| Trésorerie à justifier                      |                   |

|   |   |
|---|---|
| Signature financier   | Signature coordination  |
|  |  |


TURE NAGELA

**TABLEAU D'EMPLOIS ET DES RESSOURCES DE FONDS PROPRE APSME**

| Désignation  | 31/12/2019       |
|--|------------------|
| <b>Ressources</b>                                  |                  |
| <i>Report de la trésorerie au 31 décembre 2018</i> |                  |
| Caisse   | 230              |
| Banque   | 0                |
| <b>Total report</b>                                | <b>230</b>       |
| <i>Recettes charges communes</i>                   |                  |
| Projet transport                                   | 240,00           |
| Centre d'accueil                                   | 18 240,00        |
| Projet Centre hospitalier                          | 3 600,00         |
| <b>Total recettes charges communes</b>             | <b>22 080,00</b> |
| <b>Total ressources</b>                            | <b>22 310,00</b> |
| <b>Charges (Dépenses)</b>                          |                  |
| Depenses de personnel                              | 19 850           |
| Projet d'appui à la scolarisation des enfants      | 1 200            |
| Autres dépenses                                    | 1 100            |
| <b>Total charges (dépenses)</b>                    | <b>22 150,00</b> |
| <b>Solde de trésorerie théorique (A)</b>           | <b>160,00</b>    |
| <b>Solde de trésorerie physique</b>                |                  |
| Caisse (livre de caisse)                           | 160,00           |
| Banque   |                  |
| <b>Total solde physique (B)</b>                    | <b>160,00</b>    |

|                        |   |
|------------------------|---|
| Trésorerie à justifier | - |
|------------------------|---|

|                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| Signature financier | Signature coordination |
|---------------------|------------------------|


  
 TURE KAGEVA

## CONSOLIDATION DE TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

(Exprimés en dollars américains - USD)

| Ressources                                       | NOTE | 31/12/2019        | 31/12/2018       |
|--|------|-------------------|------------------|
| Financement Fonds Mondial via Caritas Congo Aabl |      |                   | 18 647,0         |
| Financement Fonds Mondial via Cordaid            |      | 394 208,63        | 340 471,0        |
| Financement gouvernement hollandais-projet 3C    |      | 138 615,48        | 231 052,0        |
| Financement Fonds humanitaire /Rougeole          |      | 253 557,85        |                  |
| Financement propres APSME                        |      | 22 310,99         | 33 234,0         |
| <b>Total des ressources</b>                      |      | <b>898 691,96</b> | <b>623 394,0</b> |
| <b>Emplois</b>                                   |      |                   |                  |
| Emplois projet Fonds Mondial VIH-TUBERCULOSE     |      | 301 846,40        | 307 000,0        |
| Emplois projet 3C                                |      | 138 609,48        | 731 267,0        |
| Emplois projet fonds humanitaire /Rougeole       |      | 283 170,68        |                  |
| Dépenses réalisées sur fonds propres APSME       |      | 22 150,00         | 53 694,0         |
| <b>Total des emplois</b>                         |      | <b>805 776,64</b> | <b>586 526,0</b> |
| <b>SOLDE DE LA TRESORERIE</b>                    |      | <b>2 915,32</b>   | <b>36 868,0</b>  |

Financement Fonds Mondiale via Cordaid : il s'agit des fonds reçus par APSME en sa qualité de Sous Receptaire du Projet COD C-CORDAID à travers l'appui du Fonds Mondial NMF-2 pour la mise en œuvre les activités de lutte contre le VIH et la tuberculose dans 14 Zones de Santé (Kamina, Baka, Bukama, Malemba, Kinkonja, Kabongo, Katiendo Dianda, Senga, Kanyama, Kayamba, Mulongo, Mukanga, Kiterge, Lwamba). Cette subvention comporte les modules tels que la prévention, le traitement, la prise en charge, la tuberculose multi-résistante, la prévention de la transmission de la mère et de l'enfant, la gestion de la subvention, la gestion des approvisionnements et stock, le soutien et la coordination.

Financement gouvernement hollandais- projet 3C : il s'agit des fonds reçus pour la réalisation du projet Commodity Chain and Care au Nord Kivu et Sud Kivu.

Financement Fond Humanitaire : il s'agit des fonds reçus par APSME en qualité de partenaire du projet d'appui à la poste contre la Rougeole dans les Zs de Biyela et Kilomi à Kinshasa à travers l'appui du Fonds Humanitaire pour la mise en œuvre des activités de lutte contre la Rougeole.

Auto-financement APSME : il s'agit des ressources générées par APSME sur les projets créés par cette dernière.

|                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| Signature financier | Signature coordination |
|---------------------|------------------------|

*FURE KAGELA*





